PAYS DE L'AIGLE

Délibération n° 2025-06-05-137

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	35
VOTANTS	45

CONVOCATION

Datée	Du 28/05/25
Affichée	le 28/05/25

OBJET

Modification du nombre de membres de Vice-Présidents

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 05 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi cinq juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt-huit mai 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Éric ZO a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Geneviève HOLTZAPPEL, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Dominique LORMEAU
Edith LEROY a donné pouvoir à François BRIZARD
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Représentés : Dominique NETZER représenté par Geneviève HOLTZAPPEL
Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Franck GAULTIER

Absents : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAULT, François HUREL, Jacky DE TAEVERNIER, Virginie VIOLET

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 10/06/2025
Date de réception préfecture : 10/06/2025

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que Madame Virginie VIOLET a démissionné de sa fonction de vice-présidente de la communauté de communes. Cette démission a pris effet à compter de son acceptation par Madame la Sous-Préfète en date du 28 avril 2025. Il est précisé qu'elle conserve son mandat de conseillère communautaire.

Pour faire suite à cette vacance, soit le conseil communautaire décide d'élire un nouveau vice-président, soit il décide d'en réduire le nombre. Monsieur le Président propose d'opter pour cette dernière solution. Il est précisé que dans ce cas, la vice-présidente d'un rang inférieur au poste vacant, soit la 8ème vice-présidence, se trouve automatiquement promus d'un rang.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-4 et L5211-2,
- Vu la délibération n° 2020-07-09-068 du conseil communautaire en date du 09 juillet 2020 fixant à 10 le nombre de Vice-Présidents,
- Vu la délibération n° 2020-07-09-069 du conseil communautaire en date du 09 juillet 2020 portant élection des Vice-Présidents,
- Vu la délibération n° 2021-12-16-206 du conseil communautaire en date du 16 décembre 2021 portant élection d'un vice-président,
- Vu la délibération n° 2025-02-06-013 du conseil communautaire en date du 06 février 2025 fixant à 9 le nombre de Vice-Présidents,
- Considérant la vacance de la 8ème vice-présidence

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **MODIFIE** le nombre de Vice-Président en le fixant à 8
- **DIT** que la 9ème Vice-Présidente en place remontera d'un rang

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

CDC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE

Acte reçu en préfecture le 10 JUIN 2025
Publié en ligne le 10 JUIN 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250605-2025-06-05-137-DE
Date de télétransmission : 10/06/2025
Date de réception préfecture : 10/06/2025